

APPEL A COMMUNICATION

Entre principes déontologiques et choix raisonnés,
Quelles limites pour la restauration aujourd'hui ?

Journées d'études, Grenoble – 10 et 11 octobre 2024

À la suite des journées d'études sur la conservation-restauration qui se sont tenues dans les régions Grand-Est (Nancy 2016), Pays de la Loire (Nantes 2018) et Hauts-de-France (Amiens 2020), le **C2RMF** organise de nouvelles rencontres en 2024, en partenariat avec la **DRAC Auvergne - Rhône-Alpes**, le musée et la ville de Grenoble la **FFCR**, l'**AGCCPF** et **ARC-Nucléart**.

Ces journées ont une double ambition : d'une part, explorer une problématique de conservation-restauration et, d'autre part, valoriser des retours d'expérience émanant de la région hôte.

La notion des limites de la restauration, limites librement choisies ou imposées, est la thématique retenue pour 2024. Quand le souhait commun est généralement de rendre à l'objet son état le plus proche possible de celui d'origine, quand sujets de recherche et travaux et mémoires d'élèves restaurateurs ne cessent d'ouvrir des pistes de plus en plus techniques et savantes, permettant des interventions d'une rare technicité, véritables « tours de forces » de maîtrise et de complexité, comment comprendre le choix de ne pas pousser aussi loin que possible une restauration techniquement réalisable, voire de faire le choix de ne pas intervenir, au risque d'accepter l'aggravation d'un état fragile ?

Responsables de collections, restaurateurs, mais aussi décideurs et même publics sont habitués à accepter et à lire des niveaux de manques importants, comme en archéologie, là où dans d'autres domaines la question n'est que difficilement évoquée. Faut-il questionner ces frontières ? À quelle étape d'une intervention, par qui et pourquoi ? Comment documenter les choix et les protocoles adoptés ? Quel mode de présentation offrir au public ? Comment la connaissance de l'histoire matérielle des œuvres peut-elle aider à décider ? L'alternative numérique à la restauration est-elle une voie à explorer ? Comment documenter les œuvres que nous condamnons ? Comment accompagner le public à comprendre l'absence ou la lacune ?

L'objectif de ces journées est de montrer, à partir d'exemples récents, illustrant la diversité des biens patrimoniaux et des problématiques de conservation, comment les limites de la restauration « acceptable » ont évolué, comment elles sont aujourd'hui fortement interrogées à l'aune de considérations économiques et environnementales de plus en plus prégnantes, comment il convient d'anticiper et rendre compatibles ces nouvelles attentes, l'obligation de conservation, une juste lisibilité des œuvres ainsi que leur appropriation par le public. Ces questions pourront être abordées sous des angles divers : histoire de la déontologie de la restauration, sciences de la matière, pratiques de la restauration, sciences humaines, etc.

Les propositions de communication (jusqu'à 1000 signes + 5 lignes de biographie + coordonnées téléphoniques et électroniques), comporteront un titre provisoire, évoqueront le contexte posé par la proposition, sa problématique, les moyens mis en œuvre en termes de recherche, d'intervention, de publication et de médiation. Elles sont à adresser à pierre.machu@culture.gouv.fr pour la date limite du 15 décembre 2023 afin de permettre la sélection des communications avant le 15 janvier 2024. Les contributions en binôme favorisant une approche interdisciplinaire (responsable patrimonial, restaurateur, scientifique, administratif) et présentant des études de cas seront privilégiés. Les exemples mettant en valeur les objets et collections de la région Auvergne - Rhône-Alpes sont particulièrement attendus.

Les communications de ces journées donneront lieu à une publication.

